

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames. — 30
Faits divers. — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
SOMME : 30 fr.
Trois mois 8
Six mois 16
Un an 30 fr.
Trois mois 10
Six mois 18
Un an 35 fr.

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Septembre 1877.

Voyage du Maréchal.

LE MARÉCHAL A POITIERS.

Poitiers, 14 septembre.

Le Maréchal a quitté Angoulême à 4 heures. Lorsque le train est arrivé à Ruffec, le fils de M. d'Hesmery, conseiller général, a présenté un bouquet au Maréchal.

A trois heures, on arrivait à Poitiers. Une salve de 401 coups de canon l'annonçait à la population.

Le Maréchal s'est arrêté dans la salle d'attente transformée en un magnifique salon orné de plantes rares et décoré de drapeaux. MM. Fournier-Sarlovèze, préfet de la Vienne, Blanc, préfet des Deux-Sèvres, et les sous-préfets de ces deux départements ont présenté leurs hommages au Président.

Le Maréchal est monté à cheval, escorté du général de Lartigue, commandant le 42^e corps, du général Metmann, commandant la division d'infanterie de Châteauroux, du général Victor, commandant la subdivision à Poitiers, du général Minot, commandant la brigade d'artillerie de Poitiers, du général de Latheulade, commandant la brigade de gendarmerie de Niort.

Le cortège s'est dirigé vers le Palais de Justice. Une escouade de gendarmes à cheval ouvrait la marche; un escadron d'artillerie la fermait. Un bataillon du 125^e de ligne et un détachement du 20^e d'artillerie formaient la haie.

Une foule énorme avait envahi les rues, rendant la circulation très-difficile. On entendait fréquemment éclater les cris de : Vive le Maréchal ! Vive Mac-Mahon !

Les populations agricoles surtout, accourues des environs, montraient un entrain plein d'enthousiasme.

Le temps a été magnifique. A l'entrée de la rue Boncesne, s'élevait un arc de triomphe. Des mâts vénitiens surmontés d'oriflammes se dressaient sur tout le parcours; toutes les maisons étaient pavisées et les fenêtres regorgeaient de spectateurs.

Le Maréchal a eu beaucoup de peine à se frayer un passage à travers la foule pour pénétrer dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice, où plus de cinq mille personnes étaient réunies.

Tous les cantons, sans exception, du département des Deux-Sèvres y avaient délégué leurs maires ou leurs adjoints. Chacun des délégués portait une bannière tricolore sur laquelle était inscrit le nom de son canton.

Les sénateurs de la Vienne et des Deux-Sèvres, MM. Bourbeau, le général Ladmirault et Monnet ont présenté leurs hommages au Maréchal, ainsi que plusieurs anciens députés, MM. de Soubeyran, de Beauchamps, le général Mazure et Taillefer.

Le conseil général de la Vienne a été ensuite reçu. Son président, M. Bourbeau, a prononcé une allocution suivie de trois autres discours prononcés par le premier président de la cour d'appel, par M. Orillard, maire, et par M. Petit-Vée, président du tribunal de commerce.

Le Maréchal a reçu la cour d'appel, le tribunal de première instance, l'état-major de la place, le tribunal de commerce, le rec-

teur de l'Académie, les professeurs des facultés et les autres autorités constituées de la Vienne.

Les autorités des Deux-Sèvres ont été présentées par M. Blanc, préfet de ce département.

Le Maréchal, du Palais-de-Justice, s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville qu'il a visité et de là il s'est dirigé vers Blossac où a eu lieu, vers 5 heures 1/2, la revue des troupes de la garnison et du corps des pompiers.

Le Maréchal montait son cheval favori, Walker.

On comptait plus de 200 maires du département des Deux-Sèvres et 304 maires ou adjoints de la Vienne.

Le chef de l'Etat a décoré MM. Cordier, Dupanneau, conseiller général; Fortier, maire; le procureur général et M. Petit-Vée, président du tribunal de commerce.

Le conseil municipal n'avait pas voté de fonds; mais des souscriptions ont été organisées, et dès ce matin plus de 42,000 fr. étaient réunis.

Ce soir, après le dîner, un simulacre d'attaque de nuit a eu lieu sur les deux rives du Clain, aux pieds des remparts de Blossac.

Cette fête militaire est très-brillante. Les soldats tirent avec leurs fusils des fusées spécialement confectionnées pour la circonstance. Ces fusées projettent des étoiles de diverses couleurs qui éclairaient tout le théâtre du combat, produisant au milieu des arbres de la vallée un effet véritablement féerique.

Illuminations magnifiques, danses et feux d'artifice dans les prairies de Blossac.

Poitiers, 15 sept., 7 h. 50, matin.

Le Maréchal a quitté Poitiers ce matin à sept heures cinquante. Il a été accompagné à la gare par les députés de la Vienne et des Deux-Sèvres, et salué à son départ par une salve de cent un coups de canon.

M. Fournier, préfet du département, est monté dans le train pour accompagner le Maréchal jusqu'à Châtellerault.

Le Maréchal a été vivement acclamé par tous les habitants. Le train était depuis quelques minutes en marche, que l'on entendait encore : Vive le Maréchal !

LE MARÉCHAL A CHATELLERAULT.

Châtellerault, 8 h. 35, matin.

Le Maréchal a été reçu à la gare par M. Pouplet, sous-préfet, et par les autorités; le cortège s'est dirigé, au milieu de vives acclamations, vers la sous-préfecture, où une estrade était élevée au centre du jardin.

Le Maréchal a reçu le tribunal civil, le tribunal de commerce, le maire et le conseil municipal, les officiers d'artillerie, les officiers du dépôt du 32^e de ligne, ceux du 69^e territorial, et le corps des pompiers.

Après cette réception, le Maréchal s'est rendu chez M. de Treuille, chez lequel il a déjeuné.

Le Maréchal a décoré de la croix de la Légion-d'Honneur le capitaine de gendarmerie Dessier, et a remis la médaille militaire au gendarme Billard.

Châtellerault, 9 h. 30.

Le Maréchal-Président s'est rendu à la manufacture d'armes, dont les honneurs lui ont été faits par le chef d'escadron commandant. A l'entrée, un sabre d'officier d'infanterie lui a été offert par les ouvriers. Le Président de la République a successivement visité les ateliers de forge et d'ajustage; il a questionné à diverses reprises les ouvriers

et s'est vivement intéressé aux opérations qui ont eu lieu sous ses yeux, notamment à l'épreuve d'un canon.

Sur tout le parcours que le Maréchal a suivi pour se rendre à la gare, où se trouvait massée une foule considérable, le chef de l'Etat a été vivement acclamé.

LE MARÉCHAL A TOURS.

Le train présidentiel, parti de Châtellerault à dix heures trente minutes, entrain en gare de Tours à onze heures et demie. Une salve de 401 coups de canon a salué l'arrivée du Maréchal-Président de la République. Toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes et formaient la haie.

Le Maréchal, suivi d'un brillant cortège, s'est dirigé vers la préfecture. Les maires des communes d'Indre-et-Loire étaient accourus en grand nombre au devant du chef de l'Etat, auquel ils ont fait, ainsi que la population, un chaleureux accueil. A la préfecture, le Président a reçu le général commandant le 9^e corps d'armée, le premier président de la cour d'Orléans, M^{gr} l'archevêque de Tours, le préfet, le premier adjoint faisant fonctions de maire et les autorités civiles et militaires.

Le premier adjoint, faisant fonctions de maire, a prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur le Président de la République,

» J'ai l'honneur de vous présenter le conseil municipal de Tours et de vous offrir en son nom et au nom de tous mes concitoyens l'expression de ses sentiments les plus respectueux.

» La ville de Tours a conservé le souvenir d'une première visite que vous lui avez faite il y a trois ans. Vous posiez alors la première pierre d'un établissement militaire. Il était élevé avec la participation de la ville, contribuant avec patriotisme à l'organisation de la défense de notre chère patrie.

» La ville de Tours rattachait votre nom à un événement dont elle était heureuse.

» Elle l'est encore de la nouvelle visite que vous voulez bien lui faire, Monsieur le Président, au cours d'un voyage entrepris pour vous renseigner sur les besoins et les aspirations du pays.

» En réponse à cette enquête, à laquelle vous avez eu la pensée de procéder, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous dire sincèrement que notre population, paisible, honnête, laborieuse, est profondément attachée aux institutions républicaines. Elle vous sera donc reconnaissante de ce que vous ferez pour leur consécration et leur développement, et pour mettre le terme le plus rapproché à une crise dont souffrent particulièrement les classes laborieuses, le commerce et l'industrie de notre cité. »

Le Maréchal a répondu :

« Monsieur l'adjoint,

» Pour répondre aux préoccupations que vous avez cru devoir témoigner à la fin de votre discours, je vous dirai que des élections favorables à ma politique rendront bientôt au pays le calme et la prospérité. »

Le président du conseil général a souhaité la bienvenue au chef de l'Etat dans les termes suivants :

« Monsieur le Président de la République,

» Je viens vous offrir, au nom du conseil général d'Indre-et-Loire, nos respectueux hommages et nos compliments de bienvenue. Les membres du conseil général que j'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Président, étant en contact constant avec les populations, sont bien placés pour vous

renseigner exactement, ainsi que vous désirez l'être, sur les besoins du département, sur ses tendances et ses aspirations.

» La Touraine doit en grande partie aux nombreux chemins de fer qui la sillonnent l'accroissement de sa prospérité. Toutefois certaines régions du département sont encore déshéritées de voies ferrées et les populations attendent avec une légitime impatience la réalisation des projets élaborés par le conseil général en vue de la création d'un second réseau.

» Après vous avoir signalé ce besoin de notre département, permettez-moi de vous dire, Monsieur le Président, et j'y suis autorisé par la majorité de mes collègues, que ces populations sages, laborieuses et en même temps libérales, sont profondément dévouées aux institutions qui nous régissent, et que leur vœu le plus cher est de voir s'affermir et se consolider par des élections générales prochaines et un bon fonctionnement de la Constitution le gouvernement républicain. »

Le Maréchal a répondu :

« Monsieur le président,

» Je ne répondrai qu'un mot aux paroles que vous venez de m'adresser. Je suis le gardien de la Constitution qui nous régit. Elle ne peut être mise en péril que par les adversaires de ma politique. »

Le Maréchal a été ensuite harangué par le premier président de la cour d'Orléans, le président du conseil d'arrondissement, le président de la chambre de commerce et le président de la Société d'agriculture.

A deux heures et demie, le Maréchal a passé en revue les troupes de la garnison, formée du 66^e et du 32^e régiments de ligne, du 43^e bataillon de chasseurs, du 3^e dragons et du 2^e chasseurs. Le Président s'est ensuite rendu à la cathédrale, où M^{gr} l'archevêque de Tours, entouré de son clergé, a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Maréchal,

» L'archevêque de Tours et son clergé se félicitent d'être admis à offrir leurs hommages au chef de l'Etat, chez qui le courage civil s'allie si merveilleusement avec la vaillance guerrière. Il sont heureux de pouvoir exprimer leur vénération à l'homme de bien par excellence dont la parole mérite, de la part de tous, une confiance sans bornes, parce qu'elle n'a jamais trompé personne.

» Le temple saint dans lequel vous allez entrer, monsieur le Maréchal, fut primitivement dédié sous le vocable de saint Maurice, chef de la légion thébénienne, par saint Martin, cet autre soldat devenu apôtre, qui a vaincu l'idolâtrie par la puissance de sa parole et l'éclat de ses miracles. Aussi voit-on la nation des Francs l'élire pour son patron, peu d'années après son bienheureux trépas.

» L'attrait de nos cœurs, d'accord avec les obligations de notre ministère sacré, nous porte aujourd'hui à demander à Dieu avec plus de ferveur que jamais, par l'intercession du grand thaumaturge des Gaules, d'étendre son bras protecteur sur vous, monsieur le Maréchal, et sur notre bien-aimée patrie. »

Après la cérémonie religieuse, le Maréchal a visité l'hospice général. Accompagné du ministre de l'agriculture et du commerce, il s'est ensuite dirigé vers la colonie agricole de Mettray. Il a été reçu par le directeur entouré des membres du conseil d'administration et du personnel de la maison. Le Maréchal a interrogé plusieurs des jeunes colons; puis, après s'être fait donner des

explications sur l'organisation et le fonctionnement de l'institution, il a félicité les chefs de la colonie des excellents résultats obtenus. Rentré à sept heures à Tours, le Président de la République a reçu à sa table les autorités et les notabilités de la région. Le dîner a été suivi d'une brillante réception. Les rues étaient pavées et illuminées.

LE PAPE, LE SULTAN ET LE CZAR.

Il y a, dans le domaine de la politique intérieure, une détente au moins momentanée. Nous espérons que cette détente sera durable et que, dans leur patriotisme, les modérés de tous les partis se rapprocheront chaque jour davantage sur le terrain de la Constitution.

Quoi qu'il en soit, l'heure nous paraît opportune pour faire une excursion dans le domaine de la politique extérieure.

Une coïncidence curieuse, c'est qu'en ce moment le Pape, le Sultan, le Czar, qui personnifient trois grandes religions, se trouvent simultanément placés sur le premier plan dans les préoccupations de l'Europe.

La santé de Pie IX ne donne aucune inquiétude actuelle au monde catholique. Cependant son grand âge fait naturellement entrer l'éventualité de sa mort, plus ou moins éloignée, dans les prévisions des puissances chrétiennes.

Cette éventualité est déjà même, si l'on en croit les indiscretions des cercles diplomatiques, un sujet de difficultés entre les cabinets de Rome et de Berlin. Le prince de Bismark paraît être en désaccord avec le roi d'Italie sur ce terrain délicat.

Le choix du futur Pape, qui intéresse à un si haut degré les nations catholiques, ne saurait être, en effet, indifférent même au monde grec, encore moins au monde protestant.

Enfin, Pie IX est le premier à arrêter sa pensée sur le jour où le Sacré-Collège sera appelé à lui donner un successeur. Le secrétaire d'Etat pontifical vient d'adresser, par son ordre, aux cardinaux qui résident à l'étranger, une dépêche confidentielle, pour les inviter à visiter Rome l'hiver prochain.

Le but de cette invitation est de connaître les sentiments personnels de ces hauts dignitaires de l'Eglise, au sujet des mesures à prendre, en vue de la future élection pontificale.

On signale encore ce symptôme que Sa Sainteté a fait prier les promoteurs de pèlerinages français à Rome de les suspendre jusqu'à la fin d'octobre. La véritable raison de cette mesure paraît être l'excès de fatigue qu'imposent au Pape, au-dessus de ses forces actuelles, les réceptions trop fréquentes de pèlerins étrangers.

Toutefois, le danger ne doit pas être imminent, puisque les visites des cardinaux étrangers que l'on provoque au Vatican ne doivent commencer qu'avec la saison d'hiver.

L'éventualité des complications qui peuvent naître de la mort du Pape paraît donc être encore assez éloignée.

En Orient, la situation est plus brûlante. Là, ce sont deux religions, deux sociétés, deux empires qui se heurtent dans un choc sanglant et terrible.

Le but du Czar est sans doute tout humain. Mais, chef de l'Eglise orthodoxe, il a la ressource de s'appuyer à la fois sur le sentiment national et sur le sentiment religieux.

Le Sultan, de son côté, chef des croyants autant qu'empereur des Ottomans, est secondé dans la lutte gigantesque qu'il soutient contre l'ennemi séculaire de la Turquie, par le fanatisme musulman.

Le fanatisme religieux chez les musulmans produit les mêmes effets que produirait en Occident le sentiment national le plus exalté, l'élan patriotique le plus ardent.

Beaucoup de musulmans pauvres partent comme volontaires, laissant leur femme, leurs enfants, leur maison sans ressources, mais les légant avec confiance à la fraternité de leurs concitoyens plus riches. Ils ne demandent que des armes pour aller rejoindre l'armée, et pendant qu'ils combattent sous la bannière du croissant, ils se contentent de riz pour toute nourriture. Ils exigent et ne reçoivent pas de solde.

C'est ce qui explique que, dans la guerre d'Orient, la Turquie puisse plus facilement que la Russie se passer d'argent.

Quand et comment finira cette guerre ?

Nous l'avons dit, nous le répétons : l'intervention de l'Europe, dont on reparle de nouveau, en vue du rétablissement de la paix, est une illusion.

Si la paix se faisait en ce moment, c'est qu'elle se ferait directement entre la Turquie et la Russie.

Nous le savons d'une source sûre. A l'heure actuelle, le Divan n'a aucune confiance dans l'Europe qu'il accuse de l'avoir abandonné, à tort ou à raison, et n'est nullement disposé à s'en reposer sur elle du soin de protéger l'honneur de la Turquie et la dignité du Sultan.

Mais la paix ne peut se faire encore. Le Czar a quitté son palais en annonçant qu'il ne déposerait les armes que lorsqu'il aurait complètement rempli la mission qu'il avait acceptée. Il lui faut redoubler d'efforts et de sacrifices. Peut-il traiter sans exiger une compensation équivalente de ces sacrifices et de ces efforts ?

Le Czar est loin d'être assez victorieux pour imposer sa volonté au Sultan et le Sultan est loin d'être assez vaincu pour subir la loi du Czar. La guerre, dont les conséquences finales restent toujours le secret de Dieu, n'est donc pas près de finir. Ce n'est pas à Plewna, quel que soit le résultat des combats qui s'y livrent, que se conclura la paix. (Soleil.)

Chronique générale.

M. Jules Simon, dans un moment d'expansion qui a été recueilli par un de ses familiers, aurait dit que M. Grévy était insignifiant et que M. Gambetta était trop significatif. — Est-ce que M. Jules Simon aurait l'intention de poser sa candidature à la succession de M. Thiers ?

Il se confirme que M. Jules Grévy repousse toutes les avances qui lui sont faites par le parti républicain.

Depuis quelque temps déjà, la police de Genève et celle de Bruxelles ont reçu mission d'une surveillance spéciale sur les réfugiés de la Commune qui résident dans ces deux pays.

Cette surveillance est devenue effective à la suite d'une correspondance diplomatique échangée entre les gouvernements de Belgique et de Suisse et le cabinet français.

A partir du jour de la convocation des électeurs, tous les préfets recevront l'ordre officiel de ne plus quitter leur département. La même recommandation sera faite aux sous-préfets.

Il est inexact que le cardinal de Bonnechose ait reçu mission du gouvernement de tenter, pendant son voyage à Rome, de décider le Saint-Père à donner à l'épiscopat français des instructions relativement aux élections.

A l'occasion de la condamnation de M. Gambetta, des comités républicains de province lui ont envoyé des lettres de félicitation.

Le comité des gauches, dont le siège est rue Louis-le-Grand, à Paris, a fait envoyer des émissaires dans un grand nombre de nos départements. On les dit porteurs d'instructions secrètes que l'on n'a pas voulu confier à la poste.

Depuis la mort de M. Thiers, on remarque que les envois d'argent aux souscriptions des comités républicains en vue des élections ont subi un sensible ralentissement.

On lit dans la *Perseveranza* de Milan du 12 septembre :

« Notre honorable correspondant de Paris, qui accompagne le maréchal de MacMahon dans son voyage, nous télégraphie de

Bordeaux que l'accueil fait au Président de la République a la signification d'une défaite des radicaux, lesquels s'attendaient à toute autre chose. Il paraît que, de toutes les excursions faites par le Maréchal dans les provinces, celle-ci est la plus heureuse et celle qui donne le plus d'espoir. »

GRAVES RÉVÉLATIONS SUR LA TURQUIE.

Sous ce titre, on lit dans l'*Assemblée nationale* :

On se rappelle qu'il y a quelques jours à peine le télégraphe nous annonçait de Constantinople que le conseil de guerre, qui avait été réuni extraordinairement pour juger les commandants en chef de l'armée du Danube, Abdul-Kérim-Pacha et Rédif-Pacha, avait renvoyé après la guerre la continuation de ces débats, en ordonnant qu'en attendant, Abdul-Kérim-Pacha et Rédif-Pacha seraient exilés dans l'île de Samos.

Cette interruption du cours de la justice avait produit dans le monde entier une vive impression, car il était facile de comprendre qu'il y avait là un mystère assez impénétrable.

Aujourd'hui le mystère est dévoilé. D'une enquête officielle, il serait résulté que Rédif-Pacha et Abdul-Kérim-Pacha, qui, avant la guerre, ne possédaient aucune fortune patrimoniale, seraient possesseurs d'un pécule de plus de cinq millions, et qu'ils auraient fait à ce sujet des aveux qui seraient très-compromettants pour beaucoup d'autres.

Cette révélation donne donc lieu à ce dilemme : ou bien ils ont été achetés par l'ennemi, ou bien cet argent provient des contribuables.

Dans l'un ou l'autre cas, ces deux généraux sont perdus, leur condamnation serait certaine.

Il n'en est rien ; ils espèrent arriver à se sauver en menaçant de faire des révélations sur l'état de santé du jeune Mourad, qu'on retient prisonnier, ainsi que nous l'avons dit de la manière la plus précise, en appelant inutilement des rectifications officielles.

Si l'on veut connaître quels sont les véritables amis de la France à l'étranger, il suffit de voir l'attitude des divers journaux au sujet de tout ce qui peut arriver de force ou de faiblesse au parti de la Révolution.

Abdul-Kérim-Pacha et Rédif-Pacha ont bien été plus loin, ils ont déclaré que s'ils tombaient, ils entraîneraient dans leur chute plusieurs ministres et le sultan lui-même.

N'est-il pas tout au moins étrange qu'après leurs aveux et leurs menaces, les deux généraux restent en liberté et bravent avec tant d'audace la justice et l'opinion publique ?

Que devient l'ex-sultan Mourad ? Que faut-il penser du silence de l'ambassadeur et du gouvernement de la Turquie au sujet des faits que nous avons révélés ?

LA QUESTION DES EAUX.

La question si importante de l'aménagement des eaux vient d'être mise à l'ordre par le rapport du ministre des travaux publics. C'est avec une vive satisfaction que nous venons en parler. Cela nous reposera de la politique.

On parle trop politique ; on ne parle pas assez affaires.

Quand les élections auront donné la majorité au pouvoir, le pouvoir s'occupera d'agir, au lieu de passer son temps à se défendre. C'est alors qu'il pourra résoudre cette question de l'aménagement des eaux.

L'eau est à la fois un grand péril et une source inépuisable de richesse.

Quand elle n'est pas aménagée, il y a des heures où elle déborde et des contrées dans la désolation, comme cela s'est vu il y a deux ans.

En temps ordinaire, l'eau emporte à la mer des masses énormes de limons précieux et appauvrit le sol au lieu de l'enrichir.

Trop abondante à certaines heures dans certains endroits qu'elle inonde, elle manque absolument dans d'autres qui sont ruinés par la sécheresse.

Voilà les maux auxquels on veut remédier. Est-ce possible ?

La science interrogée répond : Oui, cela se peut. La solution donnée à la question des eaux est simple, comme tout ce qui est vrai.

Pour que l'eau cesse de nuire et rende, au contraire, tous les services qu'on en attend, il suffit de retarder l'écoulement des eaux vers la mer.

Le système consisterait à établir, à des hauteurs convenablement choisies, des canaux de dimensions suffisantes pour recevoir des grandes masses d'eau qu'ils distribueraient tout le long de leur parcours.

Les canaux, sensiblement de niveau, partageraient la contrée en une série de zones horizontales et passeraient d'une vallée à l'autre en contournant les collines.

De chacun de ces canaux se détacheraient des canaux secondaires qui iraient porter partout la fertilité.

Voilà le système conseillé par la science.

Le gouvernement s'en empare, et, comme il faut procéder avec prudence, on commence par nommer une commission qui va étudier le problème sous toutes ses faces.

Mais, demandera-t-on, cela coûtera-t-il bien cher ?

Cela coûtera beaucoup d'argent...

En revanche, l'exécution de pareils travaux augmenterait la richesse de la France dans des proportions incalculables.

On sait quel est le pouvoir fertilisant des eaux de rivière, et l'on estime que ce qui se perd chaque année de ces eaux suffirait à décupler l'étendue actuelle de nos prairies. Ce sont des milliards qui se perdent ainsi.

Les profits de l'irrigation couvriraient, en quelques années, les frais d'établissement de chaque portion de canal exécuté.

Voilà donc de l'argent bien employé.

Diminuer les grandes crues, ralentir l'écoulement des eaux, irriguer des contrées où l'eau est l'instrument le plus actif de production, voilà ce que les Anglais ont fait dans les Indes et ce que le Maréchal veut que l'on fasse chez nous.

Il a raison.

Mais pour que le gouvernement puisse accomplir une œuvre comme celle-là, ou simplement l'entreprendre, il faut qu'il soit sûr de son lendemain, qu'il puisse agir au lieu de passer son temps à se défendre.

Il faut aussi que les députés soient des gens pratiques, décidés à pousser le gouvernement dans cette voie et à l'y aider, au lieu de venir avec le parti pris de le combattre, de l'affaiblir et de l'entraver.

Etranger.

UNE ENTREVUE SANS SOLUTION.

Une dépêche officielle fait connaître que ce n'est pas à Gastein, comme l'ont annoncé plusieurs de nos confrères, que le prince de Bismark se rencontrera avec le comte Andrassy, mais bien à Salzbourg.

Cette entrevue, à moins d'événements imprévus, est fixée au 19 courant.

Que font faire dans cette rencontre les deux représentants de l'empire d'Autriche et de l'empire prussien ? Nul ne le sait.

Mais ce qu'il est permis de croire, c'est que le comte Andrassy pourrait bien, comme par le passé, devenir l'auxiliaire inconscient de la politique machiavélique de M. le prince de Bismark.

M. de Bismark sait parfaitement où il veut aller ; le comte Andrassy semble ignorer où l'on veut le mener.

Et dans la partie engagée entre les deux ministres, il est très-probable que ce n'est pas le comte Andrassy qui gagnera.

Si l'on veut nous permettre cette comparaison triviale, il n'est que trop évident que, depuis l'origine de cette alliance des trois empereurs, la partie est jouée avec des cartes biseautées, et nous laissons au lecteur le soin de deviner qui a fabriqué les cartes et qui les tient. (Assemblée nationale.)

Espagne. — On écrit de Madrid : Il se confirme que l'union du roi Alphonse avec la princesse Mercédès de Montpensier est une chose arrêtée en principe. On parle même du mariage comme devant avoir lieu en janvier.

Le gouvernement se montre satisfait des négociations entamées avec la France pour le nouveau traité de commerce.

LES DEUX CONGRÈS DE BELGIQUE.

La Belgique est plongée dans les congrès ; il n'y en a pas moins de deux dans ce royaume, l'un à Gand, l'autre à Mons.

Le premier, dont nous avons déjà parlé, est

composé de socialistes de toutes les nations du monde.

Le second, celui de Mons, réunit un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices de la Belgique et de l'étranger.

Le congrès de Gand, dans lequel les Français sont en grande majorité, ne fixe guère l'attention publique et ne produit rien de pratique.

Les tumultes et les scènes violentes qui remplissent presque toutes les séances, laissent les Belges parfaitement calmes et indifférents.

Mais le congrès des instituteurs et des institutrices, dans lequel toutes les discussions se passent au milieu du grand recueillement, excitent le plus haut intérêt dans toute la Belgique.

Les Belges comprennent beaucoup mieux toutes les questions pratiques que toutes les folles et stériles utopies.

Dans le congrès de Mons on a déjà résolu deux questions importantes.

Il s'agissait tout d'abord de savoir à quel âge un enfant devait commencer son éducation primaire. C'est l'âge de six ans que l'on a cru devoir adopter.

A ce sujet, le congrès a émis un vœu que nous voudrions bien voir exaucer par le gouvernement français : c'est l'établissement, dans chaque école, d'un jardin d'étude pour permettre aux mères de famille de faire garder leurs enfants à partir de trois ans.

La deuxième discussion avait trait aux écoles mixtes. Voici comment cette question a été résolue.

Les écoles primaires mixtes seraient dirigées par une institutrice et les écoles secondaires ne devraient, dans aucun cas, être mixtes.

Une troisième question, assez importante, a été mise aussi à l'étude. Comment pourrait-on obtenir des compagnies le libre parcours, ou à moitié prix, sur les chemins de fer, pour l'étude de la géographie et pour le développement intellectuel des élèves?

Le congrès de Mons aura donné de précieux résultats.

Celui de Gand n'aura produit que de vaines paroles sans aucun résultat pratique pour le bien-être des classes laborieuses.

(Assemblée nationale.)

Ce qui se passe à Gand met le *Mot d'Ordre* en vaine de gaieté ; il se moque de nos terreurs et trouve tout naturel qu'on jette publiquement l'injure à Dieu, qu'on essaye d'abolir la propriété, et que l'on dégrade la famille.

Le *Mot d'Ordre* assure que, loin de prendre des mesures sanitaires contre l'invasion de ces doctrines malsaines, la police belge en a au contraire favorisé la propagation.

Tant pis pour la Belgique et pour son avenir. Dans un pays où la police se rend complice de pareils attentats, les honnêtes gens ne doivent pas dormir tranquilles, même dans une chambre fermée à triple verrou.

Chronique militaire.

La liste du classement de sortie de l'Ecole militaire de Saint-Cyr vient d'être publiée. M. de l'Espée, fils du préfet assassiné à Saint-Etienne, est sorti avec le n° 1, et M. de Mac-Mahon, neveu du Maréchal, a obtenu le n° 44.

On assure que M. le général Lewal, chef d'état-major général du 15^e corps d'armée, est nommé commandant de l'Ecole militaire supérieure de la guerre et de l'Ecole d'application d'état-major à Paris.

On sait que, d'après la loi des cadres de 1873, l'Ecole d'état-major, qui fut créée en 1818, doit être supprimée le 31 décembre de cette année et remplacée par une Ecole supérieure de la guerre ouverte aux officiers de toutes armes. Depuis deux ans, il existait aux Invalides des cours supérieurs ayant pour but de préparer ce changement. A partir du 4^e janvier 1878, les deux Ecoles seront fondues et il n'en existera plus qu'une seule.

C'est pour procéder à cette création importante et toute nouvelle que M. le général Lewal serait appelé à ce poste élevé.

Chronique Locale et de l'Ouest.

VOLONTARIAT D'UN AN.
Comme nous l'avons dit, les examens pour le volontariat d'un an ont commencé samedi matin à la Préfecture d'Angers.

Parmi les soixante-douze jeunes gens du département qui se sont fait inscrire cette année en vue de leur admission au volontariat, dix-huit appartiennent à l'arrondissement de Saumur.

En voici la liste :

AGRICULTURE.

- Abraham, Louis-Eugène, agriculteur, de Saint-Hilaire-du-Bois.
- Aubin, Fernand, cultivateur, de Varrains.
- Beaudriller, Louis, cultivateur, du Coudray-Macouard.
- Boucher, Eugène, cultivateur, de Saint-Martin-de-la-Place.
- Gautier, Victor, agriculteur, de Fontevraull.
- Guionis, Augustin-Eugène-Camille, étudiant, de Doué.
- Guyard, Pierre, cultivateur, de Vaudelnay-Rillé.
- Hubert, Désiré-François-Edouard, cultivateur, de Gennes.
- Pasquier, Georges-Louis-Marie, étudiant, de Doué.
- Percher, Pierre-Eugène, cultivateur, de Soulangier.
- Sidaine, Eugène-Louis, étudiant, de Vihiers.

COMMERCE.

- Béchet, Pierre-Emile, employé de commerce, de Villebermier.
- Bellanger, Auguste-Ernest, marchand de faïences, de Saumur.
- Blottin, Marie-Ernest, employé de commerce, de Saumur.
- Cornier, Marcellin-Augustin-Jules, employé de commerce, de Saumur.
- Tessier, Gustave-François, étudiant, de Saumur.

INDUSTRIE.

- Billy, Augustin, charpentier, de Doué.
- Milon, Charles, peintre, de Doué.

Hier soir, le nommé Louis Aucher, fendeur de bois, se trouvant à la hauteur de Bournan, rencontra un voiturier et lui demanda à monter dans sa charrette pour se rendre à Saumur, ce qui lui fut accordé aussitôt.

Arrivé près l'hôtel de la Poste, il fit arrêter pour descendre. Dans ce mouvement, il tomba sur la tête, mais si malheureusement qu'il perdit tout à fait connaissance. Transporté chez M. Gablin, pharmacien, il reçut les premiers secours, puis fut ramené à son domicile, rue Duplessis-Mornay. La congestion n'a fait qu'augmenter, et Aucher a succombé ce matin.

Publications de mariage.

- Louis Ventadour, sous-officier concierge à la manutention, et Marie Lutz, couturière, tous deux de Saumur.
- Adolphe-Pierre Toulmé, tailleur de pierre (veuf), de Bagneux, et Mathilde-Maria Pitard, couturière, de Saumur.
- Pierre-François-Edmond Haillecourt, sculpteur, et Catherine Gautier, sans profession (veuve), tous deux de Saumur.

Faits divers.

On écrit de Tarbes, 12 septembre : Le couvent des religieuses du Saint-Nom-de-Jésus, rue Saint-Louis, à Tarbes, est complètement incendié. Le feu s'est déclaré hier, à une heure de l'après-midi, avec une telle intensité, qu'une demi-heure après, un jeune capitaine d'artillerie de marine, M. Théron, attaché à la commission d'expériences, et M. l'abbé Lafont, aumônier de l'hôpital, ont été écrasés par la chute de la toiture dans la chapelle, pendant qu'ils essayaient de sauver les vases sacrés.

On vient de retirer des décombres le cadavre carbonisé du capitaine Théron. Celui du malheureux aumônier n'a pu être encore retrouvé. Un artilleur, en voulant sauver son capitaine, a été si grièvement brûlé qu'on désespère de le sauver. Un pompier a été blessé aussi par la chute d'une poutre.

LE MONT-VALÉRIEN.

On vient de terminer au Mont-Valérien, que les armées allemandes ne songèrent même pas à inquiéter, où tous les moyens de défense semblent être accumulés, des travaux d'une certaine importance qui en feront certainement une place invulnérable.

Lorsqu'il fut question de fortifier Paris, le Mont-Valérien fut regardé comme l'une des plus importantes positions militaires des environs, et l'on décida qu'une forteresse y serait élevée. A peine la loi fut-elle votée, qu'on se mit à l'œuvre. Le tracé du plan ménageait avec soin le relief naturel du terrain ; on s'épargna ainsi de grands travaux. On obtint encore de notables économies en employant à ces fortifications les troupes en garnison dans les environs.

A la fin des travaux on avait remué un million de mètres cubes de terre et dépensé 4,500,000 fr. Sur cette somme, les bâtiments, casernes, magasins, poudrières, corps de garde, ont absorbé 1,500,000 fr. Cette forteresse peut loger 1,500 hommes d'infanterie, le personnel d'artillerie et du génie nécessaire, et un matériel immense.

Il y a, à un des bâtiments de l'entrée, désigné sous le nom de pavillon des officiers, au rez-de-chaussée, le cercle et le mess des officiers, ainsi que la bibliothèque. Le 1^{er} étage comprend des logements pour les lieutenants et sous-lieutenants.

Deux autres bâtiments servent de logement à la troupe. Un quatrième sert de magasin d'armes et de harnachement.

Il y a aussi une chapelle qui peut contenir de cent à cent cinquante personnes.

LE CONCOURS DES HOMMES GRAS.

Banquet pantagruélique.

En Europe, nous avons le concours d'animaux gras ; en Amérique, c'est trop ordinaire, et on les remplace par des concours d'hommes gras. Ils se réunissent une fois par an, pour célébrer leur embonpoint, dans un banquet à la « Gargantua » où chacun montre à l'envi ses hautes qualités de gueule. Le festin annuel de l'association a eu lieu dernièrement à Gregory's Point, dans l'Etat de Connecticut.

Il n'y avait qu'un plat, dit le *Courrier des Etats-Unis*, le « clambake » traditionnel ; mais il était copieux, un vrai plat de résistance, dont 115 boisseaux d'huîtres, 500 livres de homard, 15 barils de pommes de terre communes, 300 livres de poissons assortis, 10 barils de maïs et 50 douzaines de poulets avaient fourni les éléments.

Pendant que ces comestibles savoureux, recouverts d'une couche épaisse d'herbes marines, mijotaient lentement sur les pierres chauffées, un incident inattendu est venu réjouir le cœur des Hommes Gras.

Le steamer *Joséphine* est arrivé, amenant un renfort considérable des plus obèses citoyens de New-York. Après les poignées de main et les réflexions obligées sur la chaleur, on a procédé à l'importante opération du pesage.

Une ovation méritée a été faite à un jeune homme, William Perkins, qui n'a pas encore vingt-cinq ans et qui ne pèse pas moins de 399 livres. Vers la quarantaine, il promet d'arriver à un poids qui sera l'honneur éternel de l'association. Cinq seulement des membres présents pesaient plus de 300 livres. M. Roy, de New-Brunswick, a fait pencher la balance à 359.

Parmi les invités étrangers à l'association, mais dignes d'en faire partie, on mentionne le colonel Rowland, de Londres, qui pèse 239 livres, et M. Covert, du *News*, de New-York, qui pèse 238.

Le clambake, servi à deux heures de l'après-midi, a été expédié en trois heures. Devant le couvert du président, M. Patrick Murphy, de Westport, s'épanouissait un magnifique bouquet de neuf pieds de circonférence.

La dernière huître absorbée, on a élu les officiers de l'association pour l'année prochaine. M. Murphy (309 livres) a été réélu président. M. Naples, de l'Hour, de Norwalk (214 livres), est secrétaire et trésorier.

Les quinze vice-présidents représentent un poids total de 3,450 livres.

Dernières Nouvelles.

Paris, 17 septembre, 8 h. matin.
Hier, le Maréchal, après avoir visité Vendôme et Châteaudun, où il a reçu partout l'accueil le plus chaleureux et le plus sympathique, est rentré à Paris à 9 heures 1/2 du soir.

Pour les articles non signés : P. GODET.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES.

Lundi 10 septembre, ouverture d'une nouvelle institution de jeunes filles dirigée par M^{lles} DELIMON et GAURON.

Cours gratuits d'anglais et de musique vocale.
Saumur, Porte du Bourg, 77.

Injection Brou et Capsules Ricord
(Voir aux annonces).

Rob Boyveau-Laffeur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuari, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N° 79,721.

M^{lles} Cauvet-Pizzala, passage Pommeraye, 5, 7, 9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements.

Cure N° 78,364.

M. et M^{lles} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la Revalescière l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécula indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M^{lles} GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BISSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean ; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

